

mais complet ; 2^o un résumé de la législation du Tiers-Ordre qui pourra servir d'appendice à la Théologie pastorale ; 3^o une statistique aussi complète que possible des Fraternités de l'Espagne, avec le lieu et la date de leur fondation, le nombre des profès et des novices, les œuvres dont s'occupent les Tertiaires.

III. — On s'accorde à reconnaître la nécessité pour chaque Province régulière d'avoir un Visiteur, et chaque gardienat un Religieux au moins s'occupant spécialement du Tiers-Ordre. A Madrid, deux centres, un pour chaque obédience, tiendraient un registre des Fraternités et seraient en relations avec les Visiteurs provinciaux.

IV. — Comme la prospérité d'une Association dépend en grande partie de ceux qui la dirigent, et afin que le Tiers-Ordre ne manque jamais de Directeurs capables, on recommande aux Religieux du Premier Ordre d'étudier spécialement le Tiers-Ordre et aux Supérieurs de donner à ces études l'importance que réclament les temps actuels.

B. — RÉCEPTION, NOVICIAT ET PROFESSION DANS LE T.-O.

V. — Le meilleur moyen, et peut-être le seul, d'écartier les obstacles qui s'opposent à la diffusion du Tiers-Ordre est de le faire connaître. Aussi les religieux du Premier Ordre, en particulier les Directeurs, et tous ceux qui sont animés de l'esprit franciscain, doivent-ils considérer comme un devoir de détruire, par la parole ou la presse, les préjugés qui empêchent beaucoup de chrétiens d'entrer dans le Tiers-Ordre.

VI. — Un de ces obstacles, et celui peut-être qui retarde davantage la pénétration du Tiers-Ordre dans les paroisses, étant le grand nombre d'associations déjà existantes, les prédictateurs s'efforceront de montrer que le Tiers-Ordre, loin d'empêcher leur développement, leur infusera, selon la remarque de Léon XIII, le véritable esprit chrétien. Les Tertiaires de leur côté, favoriseront toutes les bonnes œuvres de la paroisse.

VII

Premi
NN. S
ceux
tion d
de mê
tres in

VIII
res la
nesse
ragées
pinière

IX. —
la Règ
dre ;
tulants
garantie

X. —
être pr
circonst
des obli
férences
Tertiaire
sible, s'

XI. —
sa juste
nouveler
le 16 av
dimanche
cette ré

XII. —
Directeur
fait d'un
franciscai

XIII. —
des adept
parmi les